

*68<sup>ème</sup> Conférence générale de l'AIEA  
Intervention de Mme Isabelle Rosabrunetto,  
Vice-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération  
Vienne, le 17 septembre 2024*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de féliciter le représentant de la Corée pour son élection à la Présidence de cette 68<sup>ème</sup> Conférence générale de l'AIEA et de remercier chaleureusement le DG Grossi et ses équipes pour le travail accompli depuis la précédente conférence.

Comme vous le savez, la Principauté de Monaco accorde une importance particulière aux activités de l'Agence en matière d'utilisation pacifique des sciences et technologies nucléaires, et plus particulièrement au service de la protection de l'environnement marin.

La Principauté héberge et ceci depuis plus de 60 ans, des laboratoires de l'AIEA dédiés à cette activité de protection de l'environnement marin.

Lors de sa session du mois de mars dernier, le Conseil des Gouverneurs a approuvé un amendement à l'Accord entre l'Agence

et le la Principauté de Monaco, relatif auxdits Laboratoires. Cet Amendement a notamment pour objet de refléter l'évolution récente des activités que ces Laboratoires mènent dans le domaine de l'environnement depuis 1961.

La signature dudit Amendement interviendra ainsi en marge de la prochaine Conférence Ministérielle sur la science, la technologie, les applications nucléaires et le programme de coopération technique, en novembre de cette année.

Les activités de l'Agence en matière de lutte contre la pollution marine par le plastique s'inscrivent également dans la lignée de l'engagement personnel de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II en faveur de la préservation de l'océan. L'initiative Beyond Plastic Med lancée par Sa Fondation il y a près de 10 ans déjà œuvre dans ce sens en Méditerranée, qui est hélas la mer la plus polluée au monde.

C'est pourquoi, je tiens à saluer les efforts de l'Agence dans la promotion de l'Initiative NUTEC Plastics (« *Technologie nucléaire au service de la lutte contre la pollution par le plastique* »), qui ambitionne par la mise en place d'un réseau de plus de 60 Laboratoires, de pouvoir assurer une surveillance effective de la pollution plastique en milieu marin et de démontrer que les rayonnements ionisants peuvent être utilisés pour le recyclage du plastique.

Les données collectées par l'Agence seront certainement une contribution précieuse pour la mise en œuvre du Traité de lutte contre la pollution plastique.

Monsieur le Président,

La promotion de la santé humaine est aussi un des piliers de notre politique de coopération. Aussi la Principauté apporte un soutien de longue date à l'Agence dans le domaine de la lutte contre le cancer ; ce soutien se matérialise aujourd'hui par un engagement financier pluriannuel en faveur de l'Initiative « Rayons d'espoir ».

Le cancer est la principale maladie non-transmissible, et les prévisions sont pessimistes puisque d'ici 2030, le nombre de cas est attendu en hausse. Les pays à revenu faible et même intermédiaire seront les plus touchés par cette recrudescence.

L'approche globale de l'Initiative Rayons d'Espoir est à notre sens l'une des voies pertinentes pour atteindre la cible 3.4 de l'ODD N°3, consacré à la santé et au bien-être pour tous. Après une phase pilote en 2022, le programme devrait étendre le dispositif sur tous les continents, en réunissant des donateurs institutionnels mais également de nombreux acteurs du secteur privé.

Dans ce cadre, j'ai le plaisir d'annoncer que la Principauté de Monaco poursuivra son soutien en faveur de l'Initiative Rayons d'Espoir et renouvelle cette année son accord pluriannuel en faveur de ce Programme de l'Agence.

Monsieur le Président,

L'AIEA joue un rôle central dans l'établissement du cadre normatif et des procédures de sécurité et de sûreté des installations nucléaires.

La Principauté de Monaco salue sans réserve les efforts déployés par l'Agence afin de préserver la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires. Je pense en particulier aux interventions en Ukraine et aux diverses missions d'experts initiées depuis septembre 2022 dont certaines conduites par le Directeur général de l'AIEA en personne.

Nous rappelons la nécessité impérieuse de soutenir et de respecter les « sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires durant un conflit armé », ainsi que les « cinq principes pour garantir la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijia en Ukraine ». Il en va de la sécurité collective de tous.

Je vous remercie de votre attention.

-----